

BERNE

L'ambassadeur de France en Suisse

“L’interdépendance avec la Suisse crée des irritations mais c’est aussi une source de richesses”

Ambassadeur de France en Suisse depuis septembre 2019, Frédéric Journès répond aux attentes des 180 000 Français résidents en Suisse. Il s’investit aussi activement au maintien des bonnes relations diplomatiques et au développement des échanges économiques entre la France et la Suisse. Entretien (réalisé fin janvier).

La Presse Pontissalienne : Avec un nouveau reconfinement, peut-on craindre la fermeture des frontières entre la France et la Suisse comme cela s’est produit au printemps 2020 ?

F.J. : Le gouvernement veut limiter au maximum la circulation mais sans revenir au confinement pour ne pas biaiser l’économie, l’éducation et la liberté des gens. Ralentir la circulation du virus, c’est ralentir la circulation tout court, notamment les occasions de meetings.

L.P.P. : Comment vont s’organiser les déplacements à la frontière ? Quelles seront les règles pour les frontaliers ?

F.J. : Une course de vitesse est engagée entre la vaccination et les variants. Il faut limiter la reprise de l’épidémie, le temps que le vaccin soit déployé. On va sans doute réclamer des tests P.C.R. aux personnes qui arriveront en France depuis le reste du monde, y compris via la Suisse mais même s’il faut faire plus, il y aura des dérogations accordées aux frontaliers et pour les déplacements indispensables.

L.P.P. : Les Français pourront-ils passer une semaine de ski alpin dans une station suisse ?

F.J. : La France avait déjà fortement déconseillé le ski alpin lors des vacances de Noël, ceci pour limiter les brassages. Les Suisses ne sont pas d’accord sur ce point, sans doute car c’est un pays de montagne. Ils ont maintenu l’ouverture des stations et défini des règles qui ciblent le ski. Depuis le 23 décembre, les Länder allemands réclament des quarantaines au retour de Suisse sauf pour les frontaliers. En France, les préfets peuvent demander des quarantaines aux Français qui revenaient des stations suisses, c’est plus ciblé. Ce n’est vraiment pas une bonne idée d’aller skier, en Suisse ou ailleurs, en ce moment.

L.P.P. : Pour autant, ce n’est pas interdit ?

F.J. : Non, mais au retour on peut se voir imposer une obligation de quarantaine. Au-delà, je ne sais pas, mais la question des tests P.C.R. va se poser, hors frontaliers. Il faut s’y attendre et être en mesure de le présenter si cette décision est prise car cela pourra être demandé lors de contrôles aléatoires.

L.P.P. : Comment s’organise la campagne de vaccination en Suisse ? Qu’en est-il des résidents français ?

F.J. : On travaille depuis plusieurs mois en étroite collaboration avec la Suisse et l’Europe pour avoir des stratégies cohérentes. Cela a abouti à une déclaration entre les ministères de la Santé des pays concernés pour se coordonner. Le gouvernement suisse essuie les mêmes critiques qu’en France. Cette impatience autour du vaccin montre à quel point le scepticisme a beaucoup baissé. La campagne suisse a démarré avec Pfizer pour être relayé par le vaccin Moderna qui présente l’avantage d’être fabriqué par un sous-traitant suisse, à savoir Lonza. Le déploiement sera sensiblement le même qu’en France en partant des centres de vaccinations pour s’étendre progressivement jusqu’aux médecins généralistes et aux pharmacies. Les Français qui vivent en Suisse ont bien sûr accès aux campagnes vaccinales

“Ce n’est vraiment pas une bonne idée d’aller skier, en Suisse ou ailleurs.”

Bio express

● Depuis septembre 2019 : Ambassadeur de France désigné en Suisse

● De 2016 à 2019 : Directeur des affaires internationales, stratégiques et technologiques au secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (S.G.D.S.N.)

● De 2013 à 2016 : Directeur des relations internationales, gouverneur de l’Agence Internationale de l’Énergie Atomique Commissariat à l’énergie atomique et aux énergies alternatives

● De 2012 à 2013 : Directeur adjoint des affaires stratégiques au ministère des Affaires étrangères

● De 2010 à 2011 : Premier conseiller à l’ambassade de France à Kaboul. Ministère des Affaires étrangères

● De 2007 à 2010 : Premier conseiller à l’ambassade de France à Athènes. Ministère des Affaires étrangères

● De 2003 à 2007 : Premier secrétaire à la représentation permanente de la France auprès de l’O.N.U. Ministère des Affaires étrangères

● 1998 : Ancien élève de l’E.N.A., promotion Valmy

● 1991 : Agrégé de géographie

● 1991 : ancien élève de l’École de Management de Lyon



Crédits : Fra

Frédéric Journès se montre résolument optimiste sur l’évolution de l’économie transfrontalière (photo F. Gloriès).

et bénéficient des mêmes règles prioritaires. Le même traitement s’applique aux Suisses résidant en France. La prise en charge des frontaliers dépend de leur régime d’assurance. S’ils cotisent à l’assurance maladie suisse, ils seront remboursés.

L.P.P. : En zone frontalière, les hôpitaux français se plaignent régulièrement du départ du personnel soignant vers la Suisse. Qu’en pensez-vous ?

F.J. : Difficile de nier ce phénomène qui fait partie des préoccupations exposées par les élus et les préfets des territoires frontaliers. 30 000 Français travaillent dans le domaine de la santé suisse. On compte 11 000 salariés aux Hôpitaux Universitaires de Genève, dont 3 500 Français, soit 33 % du personnel soignant. Ce pourcentage n’a pas varié depuis 20 ans. Cette structure qui est le premier employeur de Haute-Savoie est très attentive au débauchage. Sur les 324 Français recrutés l’an dernier, moins d’une trentaine venait de l’extérieur de cet établissement. La plupart étaient déjà sous contrat. Je conviens parfaitement que le départ de plusieurs infirmières ou aides-soignantes d’un service hospitalier français peut vite s’avérer problématique. Les professionnels de santé ont une liberté d’installation et c’est difficile de s’opposer à l’attractivité de la Suisse voire d’autres régions

françaises. Je pense par exemple au grand ouest. N’oublions pas aussi que le système de santé suisse nous rend aussi service. Pendant le premier confinement, 52 patients français ont été pris en charge dans les services de réanimation suisses. Genève accueille actuellement plus de 150 patients français en soins intensifs. On a une interdépendance. Elle crée des irritations mais c’est aussi une source d’emploi, de richesse.

L.P.P. : Cette fuite des emplois touche d’autres secteurs économiques ?

F.J. : C’est vrai. On observe des situations individuelles négatives sur lesquelles les entreprises françaises affectées sont très vocales. On perçoit moins bien les bénéfices qui sont énormes mais diffus. Avec la Suisse, on a un commerce extérieur équivalent en volume à celui qu’on a avec la Chine. Beaucoup de P.M.E. françaises exportent des produits en Suisse dans le secteur de la chimie ou de la sous-traitance horlogère. Au total, on gagne plus de 2 milliards d’euros. Pendant la crise sanitaire, on a demandé des dérogations pour permettre à des entreprises françaises d’envoyer des missions en Suisse pour relancer l’horlogerie. Un tiers des échanges commerciaux dans les régions frontalières du Grand Est, de Bourgogne-Franche-

Comté et d’Auvergne-Rhône-Alpes se fait avec la Suisse. Quand on parle des effets liés aux mouvements d’emplois, il faut regarder des deux côtés de la frontière. Les départs de salariés français pour la Suisse sont souvent compensés par d’autres mécanismes. Le seul groupe familial suisse Firmenich, spécialisé dans le parfum, a investi 2 milliards d’euros en France l’an dernier. La Suisse est le deuxième investisseur mondial en France, et cela induit la création de nombreux emplois.

L.P.P. : Avez-vous des informations sur l’évolution du nombre de frontaliers en 2020 ?

F.J. : Depuis le 19 mars dernier, la France a conclu un accord avec la Suisse pour assurer la couverture sociale du chômage partiel des frontaliers. Cela a permis aux entreprises de mettre les frontaliers au chômage partiel dans la perspective de mieux les garder. On a eu des surplus de licenciements dans la restauration et l’hôtellerie en Suisse. L’industrie a plutôt bien résisté. Deuxième facteur positif, les pertes économiques liées au Covid représentées seulement 4 points de P.I.B., contre 10 en France. Cette différence s’explique car la Suisse a été moins touchée que la France pendant le premier confinement. L’économie suisse ne repose pas sur les mêmes bases. Le tourisme

représente seulement 2 points de P.I.B., l'industrie pharmaceutique et médicale y est très forte et elles ont forcément mieux résisté à la crise sanitaire. Cela induit une demande de main-d'œuvre. C'est un avantage pour la dynamique des territoires frontaliers. La Suisse s'en sort donc correctement et cela va tirer l'emploi vers le haut. Le redémarrage de nos voisins va nous aider à redémarrer aussi, surtout les territoires frontaliers. La Suisse se projette sur un rattrapage en 2021 pour retrouver son niveau de P.I.B. d'avant Covid à l'horizon 2022. Les frontaliers resteront une source de richesse.

L.P.P. : Des informations sur l'économie horlogère suisse ?

F.J. : Je n'ai pas d'informations précises sur la situation actuelle. Il y a un indicateur assez encourageant avec l'évolution des titres en bourse des grands acteurs du luxe : on constate un redémarrage très fort. En dépit du ralentissement, on sait que cela va repartir. Les marchés qui tirent le secteur du luxe en Extrême-Orient ou au Moyen-Orient sont déjà en phase de reprise. La crise a provoqué un réflexe d'épargne important. C'est aussi un indicateur positif.

L.P.P. : La vitalité des échanges commerciaux observée en 2019 entre la France et la Suisse est-elle encore d'actualité ?

F.J. : On travaille beaucoup avec Business France, l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Sur 2020, on est 25 % en dessous des objectifs en Europe sauf en Suisse où l'on enregistre une hausse de 8 %. C'est l'exception européenne. Avec la Suisse, on fonctionne sur des échanges croisés. Les premiers postes d'exportation s'articulent autour des branches bijouterie, horlogerie, chimie. C'est la même logique dans le sens Suisse-France.

L.P.P. : Finalement, vous semblez très optimiste sur la santé de l'économie suisse ?

F.J. : Oui, car elle repose sur des entreprises solides, des savoir-faire irremplaçables. Il n'y a pas eu de choc sur la demande mais sur l'offre. Le savoir-faire horloger, c'est le cœur du Jura. Ce modèle économique positionné sur des activités haut de gamme et une main-d'œuvre très fidèle et spécialisée n'est pas délocalisable. Quand on est ambassadeur de France à l'étranger, les gens ont une vision assez biaisée de la France en stigmatisant sur les grèves, le caractère grincheux. Mais les Suisses savent bien que les Français sont très productifs et qu'il y a une main-d'œuvre très compétente dans notre pays. En termes de crédit impôt recherche, en France, c'est très stable. Sur ce plan-là aussi, les Suisses

aiment travailler avec la France.

L.P.P. : Autre chose à ajouter sur le plan économique ?

F.J. : Oui, je voulais parler d'un dernier facteur. En période de crise, la Suisse reste un pays refuge où rentrent beaucoup de liquidités, ce qui renchérit le franc suisse. Par conséquent, notre compétitivité prix sur la zone frontalière va continuer à s'apprécier.

“Lyria ne supprimera pas la liaison Paris-Lausanne via Frasne.”

suscitent pas mal de critiques et d'inquiétudes. Vous avez peut-être entendu parler des bouchons de La Cluse ?...

F.J. : Effectivement, les infrastructures de transport sur Pontarlier sont insuffisantes. On s'en est rendu compte avec le retour des contrôles aux frontières lors du confinement. Le débat sur la taille des routes et le développement des autres modes de transport qui devait être organisé en 2020 dans le cadre du Schéma des

Mobilités transfrontalières a été ajourné à cause de la crise sanitaire. Le pont de Goumois où passent 2 000 véhicules par jour fera l'objet d'une grosse restauration en 2021. Un travail a été mené avec les cantons de Vaud et de Neuchâtel pour mettre en place une offre de transport palliant la fermeture de ce passage pendant le chantier. De gros efforts sont engagés depuis des années pour fluidifier les flux frontaliers.

L.P.P. : La modernisation de la ligne des Horlogers va dans ce sens ?

F.J. : Oui, c'est l'occasion d'évoquer la quarantaine de projets comme celui-ci qui ont bénéficié de Fonds Interreg entre 2014 et 2020. Le programme Interreg France-Suisse sur l'Arc jurassien se décline dans diverses thématiques : recherche, innovation, collaboration universitaire. On peut citer par exemple le travail en commun mené par les établissements d'enseignement supérieur de l'Arc jurassien sur les archives documentaires.

L.P.P. : L'avenir de la ligne Paris-Lausanne via Frasne et Vallorbe est aussi un sujet d'inquiétude récurrent...

F.J. : Lyria a modernisé son offre sur cette ligne même si le confinement limite, pour l'instant, le volume d'activité. On sait que les lignes sur Genève, Lausanne et Bâle fonctionnent très bien. Concernant la navette pour Neu-

châtel, il peut être utile de moderniser la gare de Frasne. Lyria ne supprimera pas cette liaison transjurane car c'est encore plus rapide de passer par Frasne et Neuchâtel que par Genève. La réalité ferroviaire devance également l'option d'une liaison aérienne entre Paris et Lausanne obligeant à transiter par l'aéroport de Genève. Pour l'instant, le facteur temps donne un avantage à la ligne existante.

L.P.P. : En septembre dernier, les Suisses ont approuvé le maintien de la libre circulation avec l'Union Européenne. Y a-t-il eu un effet Covid selon vous dans cette votation ?

F.J. : Il y a eu un effet Covid négatif dans le sens où le premier confinement s'est traduit par la fermeture des frontières. L'idée de se retrouver isolé de ses voisins ne correspond pas aux souhaits des Suisses. C'est fondamental de ne pas couper les ponts avec l'Union Européenne car cela signifie aussi l'accès au marché européen. L'économie suisse est spécialisée dans les produits à haute valeur ajoutée et, pour cela, elle a besoin de plus de main-d'œuvre qualifiée qu'elle ne peut en former. En Suisse, 1,4 million de citoyens de l'U.E. participent à la prospérité du pays. La libre circulation va continuer. La Suisse a donc besoin du marché européen pour son économie même si elle est très soucieuse de son indépen-

dance.

L.P.P. : Du nouveau sur le front de l'accord-cadre entre la Suisse et l'Europe ?

F.J. : Il subsiste encore une forte incertitude sur le sujet. Beaucoup de questions restent en suspens et plus largement une hésitation et des réticences de la part de la classe politique suisse. L'U.E. veut avoir une bonne relation avec la Suisse. On avait un processus de négociation qui semblait abouti du point de vue de l'U.E. alors qu'il ne faisait que commencer pour certains acteurs du côté suisse.

L.P.P. : Après 16 mois d'installation à Berne, vous plaisez-vous en Suisse ?

F.J. : C'est un très beau pays. Berne est une ville splendide, sans doute l'une des capitales championnes du monde au niveau de la qualité de vie. Les Suisses sont très accueillants. Pendant cette année difficile, le caractère paisible de la Suisse nous a permis de bien travailler. Une chose que j'ai adorée, comme j'aime bien mettre les mains dans le cambouis, j'ai passé une grande partie de mon temps à travailler sur des actions de coopération avec les acteurs de l'administration de la santé et de l'économie.

L.P.P. : C'est efficace ?

F.J. : Ils sont pragmatiques et honnêtement, vachement bons ! ■
Propos recueillis par F.C.

Conception et construction de votre Bâtiment Professionnel

Un seul interlocuteur de l'esquisse à la livraison



Ce sont nos clients
qui en parlent le mieux.
Visitez notre site web :
www.de-giorgi.fr

contactez nous !

DE GIORGI
constructions

Tel : 03 81 46 71 87